

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-
MONTBELIARD
(25170)****Nombre de membres**

en exercice : 11

présents : 7

votants : 8

ayant donné procuration : 1

absent excusé : 0

absents : 3

exclus : 0

Date de la convocation

13 février 2026

Date d'affichage

03 mars 2026

Objet de la délibérationSubventions associations
communales

~

Plaisirs mains

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****DELIBERATION N° 19/2026**

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-cinq
Et le vingt-six février à 17h00,le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances.**Étaient présents** : Christian QUENOT, Jean-Louis CARRERE,
Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Josette PARRENIN,
Bernard MARTINA et Jean-Marc ETIENNEY**Étaient absents** : Damien LOCATELLI, Sylvie ROULLAIS et
Sylvie BICHET**Était représenté:**

Alain LEMOINE procuration à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention décide, compte tenu de l'épargne de l'association, nettement supérieure à la demande de subvention, de ne pas attribuer de subvention pour l'année 2026 à l'association Plaisirs mains.

Les crédits ont été prévus au B.P. 2026.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE



Le Maire,
Christian QUENOT


